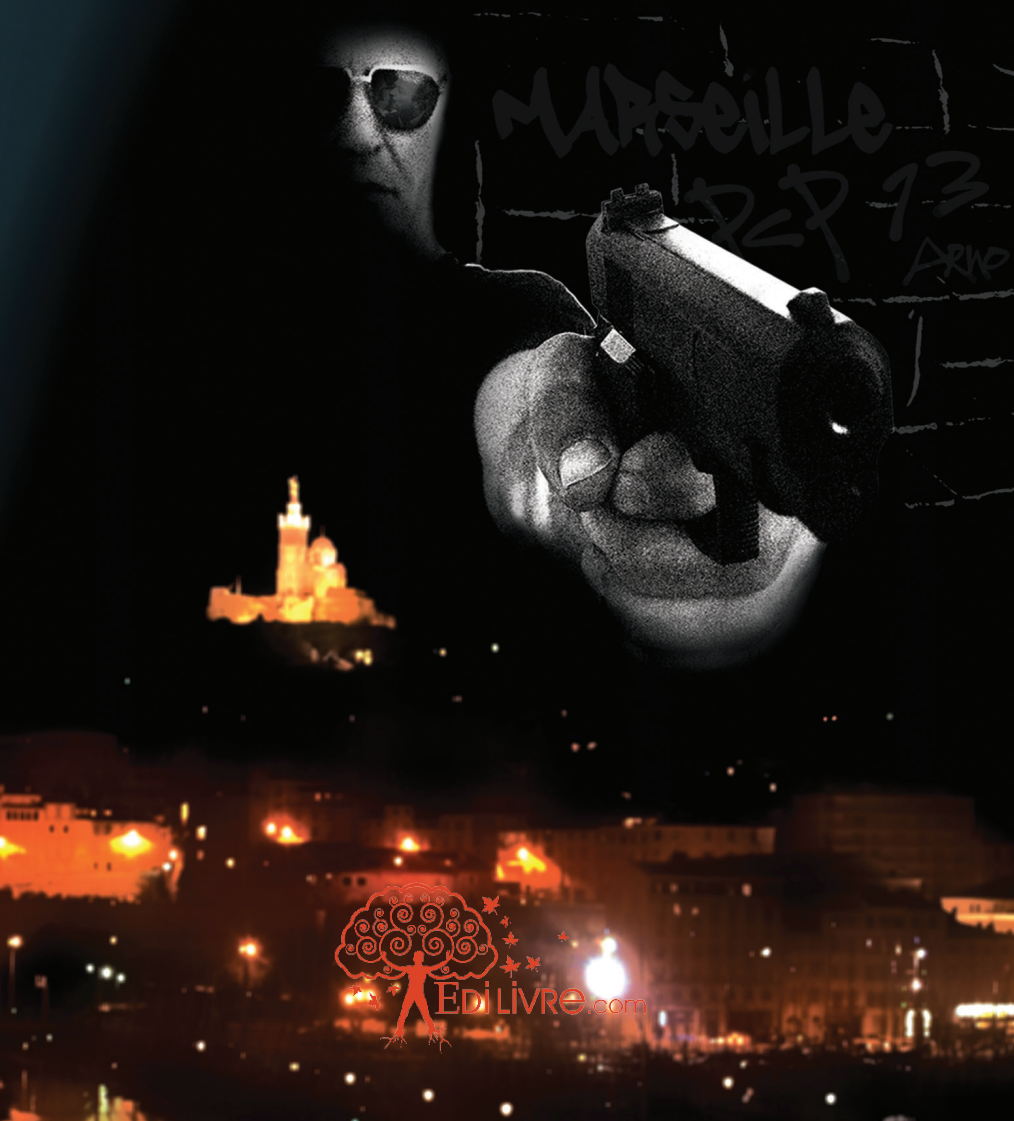


Frédéric Perri

CARRIERES CRIMINELLES DANS LE MILIEU MARSEILLAIS

Frédéric Perri



Frédéric PERRI

Carrières criminelles
dans le Milieu marseillais

Recherche réalisée sur la base de 15 interviews
Marseille, Avril 2007

Edilivre – Éditions APARIS

Il est interdit de reproduire intégralement ou partiellement la présente publication sans autorisation du Centre Français d'exploitation du droit de Copie (CFC) – 20 rue des Grands-Augustins – 75006 PARIS – Tél. : 01 44 07 47 70 / Fax : 01 46 34 67 19.



© Edilivre, Éditions APARIS – 2007

ISBN : 978-2-917135-98-3

Dépôt légal : Septembre 2007

Tous droits de reproduction, d'adaptation et de traduction, intégrale ou partielle réservés pour tous pays.

PRÉFACE

Pour la majorité des citoyens, ceux qui s'engagent et persistent dans des activités délinquantes le font : soit par intérêt personnel, soit par inadaptation à la vie sociale. Mais le crime peut être, aussi, une activité professionnelle. Loin d'être des sociopathes inadaptés que la société voudrait « traiter », ils exploitent les failles de celle-ci pour réaliser des profits souvent considérables. La criminologie a préféré mettre l'emphase sur leurs échecs, au lieu de s'intéresser à leur réussite.

Cette étude se propose d'approfondir le champ des connaissances sur le thème des carrières criminelles, dans un contexte bien spécifique, qui est celui des équipes composant le « Milieu marseillais ». Elle se fonde sur une hypothèse originale à savoir qu'une carrière criminelle réussie est une carrière riche en capital social. Question : Comment fait-on une carrière criminelle dans le

Milieu marseillais ? Pour y répondre, un groupe de quinze individus ont été sélectionnés (six se trouvaient en liberté et neuf incarcérés). Nos résultats montrent que la criminalité est la résultante de l'histoire d'individus souvent miséreux. L'entrée en délinquance leur permettant d'accéder à divers types de capital et les accumuler. Toutefois, nul ne peut réellement réussir sans être coopté. Deux conditions favorisent cette cooptation : le candidat doit montrer qu'il est un « homme » et avoir des habilités criminelles ; à moins que sa réputation ne l'est précédée. Nos résultats indiquent également que pour perdurer dans le Milieu, les acteurs illégaux doivent posséder certaines qualités et maîtriser de nombreuses ressources. Puis, arrive le moment où ils vont chercher à mettre un terme à leurs activités. Mais abandonner n'est pas évident. Il faut persévérer, déménager ou couper toute relation avec ses anciens amis qui contribuent, comme les échanges de services, à les faire replonger.

ABSTRACT

For the majority of citizens, individuals who repeatedly demonstrate criminal conduct do so for personal gain or due to an inadaptation to society. However, criminality can also be a professional activity. The professionals exploit weaknesses for profit and, often, a lucrative one at that. Traditionally, criminology has placed emphasis on the failures of the professional criminal.

This dissertation follows criminal careers in a very specific setting, groups in Marseille. The main inquiry addresses whether a successful criminal career is a profession rich in social capital. Experiences on such matters were gathered from interviews with fifteen individuals who participated throughout their lives in the « Milieu marseillais » (nine respondents were incarcerated and six were free at the time of the interview). Results indicate that criminality is the outcome of a personal history.

Participation in crime allows for the individual to meet basic needs and to store capital for future successes. As such, they will undertake street-wise investment strategies to ascend the criminal ladder until reaching a level of cooptation. The latter seals their introduction into one of Marseille's crime-oriented groups. Entrance is facilitated by two conditions: a demonstration of "manliness" or criminal aptitudes, and benefiting from a pre-existing reputation. Based upon the results of the study, it was concluded that criminals who succeed in Marseille generally present certain qualities and possess numerous resources. Eventually, the person will attempt to dissociate himself from the environment and become "legitimate". However, to exit is not easy. It requires perseverance, moving, or terminating old friendships involved in the exchange of services that may draw the person once again into the criminal underworld.

« L'homme est la seule créature qui refuse d'être
ce qu'elle est »

Albert Camus
L'homme révolté

INTRODUCTION

« Marseille n'est pas une ville pour touristes. Ici, il faut prendre partie. Se passionner. Être pour, être contre. Être, violemment. Alors seulement, ce qui est à voir se donne à voir. Et là, trop tard, on est en plein drame. Un drame antique où le héros, c'est la mort. À Marseille, même pour perdre, il faut savoir se battre. » (Izzo, 1995).

C'est à partir de la seconde moitié du XIX^e siècle que commence à se constituer la sulfureuse réputation de Marseille ; mais l'image négative de la Cité Phocéenne, fondée au IV^e siècle avant Jésus-Christ (J.-C), est antérieure à cette période.

En effet, c'est vers 600 av. J.-C., que le site de la ville fut colonisé par les Grecs venus de Phocée en Asie Mineure ; ce qui lui vaut d'être également appelé : la Cité Phocéenne. « Baptisée *Massalia*, elle devint un foyer de peuplement pour les Celtes de Gaule, se développa rapidement, et créa ses propres

colonies comme Nice, Antibes et Agde. Du IV^e s. au II^e s. av. J.-C., elle fut gouvernée par une aristocratie indépendante » (Larousse, Encyclopédique en couleurs, 1979 : p. 5890), jusqu'à l'époque des guerres puniques, où elle se rangea aux côtés de Rome contre les Carthaginois. La destinée de *Massalia* fut alors intimement liée à celle de Rome. Toutefois, en 49 av. J.-C., après avoir soutenu Pompée dans la guerre civile qui l'opposait à Jules César, la ville fut annexée par ce dernier et fédérée à l'Empire. Elle ne conserva de son expansion passée que Nice et les îles d'Hyères (Larousse, Encyclopédique en couleurs, 1979).

L'image négative de Marseille n'est donc pas contemporaine. « Elle a toujours été dans le mauvais camp : elle choisit Pompée contre César, la Ligue et la Fronde contre Anne d'Autriche et Mazarin, les Girondins contre la Convention » (Parodi, 2002). Le jeune Bonaparte qui participe à la répression des maigres troupes levées par Marseille écrit :

« Mais quel esprit de vertige s'est tout à coup emparé de votre peuple ? Quel aveuglement fatal le conduit à sa perte ? Comment peut-il prétendre résister à la République entière ? [...] Quel effet a produit dans la République le mouvement que vous avez fait ? Vous l'avez conduite près de sa ruine ; vous avez retardé les opérations de nos armées. Je ne sais pas si vous êtes payés par l'Espagnol et l'Autrichien,

mais certes ils ne pouvaient pas désirer de plus heureuse diversion.

Que feriez-vous de plus si vous l'étiez ? »
(Parodi, 2002).

L'entre-deux-guerres est aussi la période où, de nouveau, sa réputation se détériore. À cette époque, la Cité connaît une profonde crise économique (l'activité du port jusque-là florissante périclité) et 50 % de sa population est soit d'origine italienne, soit corse, sans réelle perspective d'emploi. Elle est de plus en plus regardée comme étant sous l'emprise du « Milieu » (X Passion – Marseille). Elle est devenue objet de défiance pour le pouvoir central, ce dont témoignent les errances de la politique locale (Boura, 1998). Ainsi, de 1928 à 1935, « la fréquence des élections législatives et municipales de la ville favorise l'institution de combines, trafics d'influence, corruption et fraudes » (Echinard, 1989 : p. 152) ; ce qui encourage : « une prolifération d'agents électoraux « professionnels » qu'on récompense en protégeant leurs activités clandestines, selon les meilleures traditions de la Méditerranée »¹. Néanmoins, c'est avec Simon Sabiani que le comble politique est atteint. Né en Corse, en 1888 à Casamaccioli, Sabiani a fait sa carrière politique à Marseille (Pierrat, 2003), non

¹ *Id.*

sans rebondissement. Premier adjoint au Maire², de 1931 à 1935, on lui attribue l'importation du clientélisme (calqué sur le modèle traditionnel corse) et la généralisation de l'électoratisme (Attard-Maraninchi, 1997). Cet authentique héros de guerre, « cinq fois blessé, surnommé le borgne, *u bèrciu*, avait fait scandale, en avril 1934, [...], quand il avait placardé sur les murs de la ville [...] une affiche baptisée “Pâques Policières” » (Charif, 2001 : p. 22), suite à l'arrestation de Carbone et Spirito³ soupçonnés de l'assassinat du conseiller Prima. Cette affiche ordonnait intimement de les libérer, comme suit : « Peuple de Marseille, Carbone et Spirito sont mes amis. Je n'admettrais pas qu'on touche à un seul de leurs cheveux. Signé : Simon Sabiani, Adjoint au Maire ».

Mais, c'est avec l'assassinat du roi Alexandre 1^{er} de Yougoslavie et du ministre des affaires étrangères Louis Barthou, le 9 octobre 1934, suivi du premier kidnapping en Europe de Claude Molmégac fils d'un professeur de Faculté de Médecine, le 30 novembre 1935, et de l'incapacité des pompiers marseillais à

² Il a également été conseiller municipal en 1919, conseiller d'arrondissement et conseiller général en 1922 et député en 1928 ; mais il meurt sous le nom de Pedro Multado, à 68 ans, en exil à Barcelone.

³ « Paul Venture Carbone et François Spirito étaient considérés comme les plus beaux voyous de la ville » (Pierrat, 2003 : p. 120). Plus exactement, comme les « parrains » de Marseille.

maîtriser l'incendie criminel des Nouvelles Galeries, faisant 73 morts, le 28 octobre 1938, que la ville sera définitivement stigmatisée par la célèbre formule : « Marseille – Chicago »⁴ (Béraud, 1936). Pour ces raisons, le 20 mars 1939, le gouvernement français décide de confier le management de la ville à un administrateur, jugeant les autochtones incapables de s'autogérer. Finalement, comme le mentionne Parodi (2002) :

« L'histoire politique locale continue à faire sourire les médias et contribue à cette image de ville frondeuse et magouilleuse, bref en dehors des règles démocratiques « normales » : ville dirigée par les gangsters tels Carbone, Sabiani et Spirito pendant la guerre, Zampa⁵, Francis le Belge⁶ par la suite,

⁴ « Par toutes nos routes d'accès transformées en grands collecteurs, coule sur nos terres une tourbe de plus en plus grouillante, de plus en plus fétide. C'est l'immense flot de la crasse napolitaine, de la guenille levantine, des tristes puanteurs slaves, de l'affreuse misère andalouse, de la semence d'Abraham et du bitume de Judée... Doctrines crépus, polaks mités, gratin des ghettos, contrebandiers d'armes, pistoleros en détresse, espions, usuriers, gangsters, marchands de femmes et de cocaïne, ils accourent précédés de leur odeur, escortés de leurs punaises... » Marseille – Chicago, article écrit en 1936, dans le journal La Gerbe, par Henri Béraud.

⁵ Gaétan Zampa, dit Tany, parrain de Marseille de 1967 à 1984.

⁶ Francis Vanverberghe, dit le Belge, parrain de Marseille de 1984 à 2000.

combinaisons électorales de Gaston Defferre⁷, affaires de financement occulte, soupçons impliquant Jean Claude Gaudin⁸ dans l'affaire Yann Piat⁹. Les réalités historiques rejoignent alors les représentations ou les mythes que des films comme « Borsalino » ou « French Connection » ont renforcé.» (Parodi, 2002).

Carbone, Spirito, les frères Guérini, Zampa, « Le Belge », « Tony l'Anguille »¹⁰, « Le Mat »¹¹, « Le Chinois »¹², « le Diable »¹³, « El Frances »¹⁴, sont autant de « parrains » qui, comme les célèbres réseaux de la « French Connection », auto-alimentent, depuis plus d'un siècle, la légende du Milieu.

Le 27 septembre 2000, Francis Venverberghe, dit le Belge, est abattu à Paris. Avec sa mort, c'est une

⁷ Maire de Marseille en 1944 puis de 1953 à 1986, Député des Bouches du Rhône de 1945 à 1958, Sénateur puis à nouveau Député, Candidat à la Présidence de la République en 1969, Ministre de l'intérieur, Ministre d'Etat, du 22 mai 1981 à 1984.

⁸ Maire de Marseille depuis 1995.

⁹ Député du département du Var, tué le 25 février 1994.

¹⁰ Antoine Cossu (1940 -).

¹¹ Jacky Imbert (1929 -).

¹² Raymond Mihière (1951-).

¹³ Marc Monge (1953 – 2000).

¹⁴ Ahmed Otmane (1961 -).

page du grand banditisme français qui s'achève. Il était ce que les médias ont appelé le dernier « parrain » français. Cependant, en France, comme le mentionnent Quéré et Raufer (2000), le Milieu est évoqué seulement dans le registre des faire-part de décès :

« L'aveuglement dans lequel vit la France dès qu'il s'agit de sa criminalité indigène étant encore aggravé par une subtile [loi du silence], respectée par nombre de médias du midi, qui se bornent le plus souvent à un fort minimalisme et prudent registre nécrologique. » (Quéré et Raufer, 2000 : p. 97).

Effectivement, si l'on se réfère au centre universitaire juridique de recherche sur les Menaces Criminelles Contemporaines¹⁵, le centre M.C.C, on dénote : « 248 règlements de compte entre malfaiteurs entre 1993 et 2000 » et « 51 meurtres de janvier 1999 à février 2001 » (Quéré et Raufer, 2000 : p. 39) dans le Sud de la France :

« 8 janvier 1998 : Marc Monge, 48 ans, présenté comme le “parrain du Vaucluse”, est

¹⁵ Centre universitaire juridique de recherche sur les menaces criminelles contemporaines de l'université Panthéon Assas – Paris II, 12, Place du Panthéon, 75005 Paris.

abattu à Saint-Ouen (région parisienne) par un commando de 4 hommes en voiture. Déjà l'objet de tentatives de meurtre en 1977 et en 1997, Monge était connu pour des affaires de racket, d'association de malfaiteurs, de cambriolages, de braquages de poids lourds et de trafic de cannabis en Belgique. Soupçonné de contrôler le marché des machines à sous sur le Vaucluse, Monge semblait vouloir étendre son influence, notamment à coups de règlements de comptes ;

9 janvier 1998 : Roger Spanu, 36 ans, dit « Petit Roger » ou « Roger Lunettes », est abattu à la sortie d'un restaurant des quartiers sud de Marseille. Lié à André Cermolacce et à Roland Cassone, Spanu était fiché au grand banditisme et connu pour des affaires de vols et proxénétisme (en 1993). Il était également impliqué dans des affaires de braquages et pour tentative d'enlèvement d'un patron de société de gardiennage de Bourges (lui-même impliqué dans des affaires de machines à sous, de braquages et de règlements de comptes). Il a été tué de 7 balles de 11,43 par deux hommes à moto alors qu'il s'apprêtait à monter dans sa voiture (où plusieurs armes ont été retrouvées) ;... » Archives du MCC¹⁶.

¹⁶ Annexe I.

Tous ces crimes se situent, dans ce que les policiers ont surnommé le « Triangle de la mort ». Triangle qui s'étend de Grenoble à la frontière italienne et, de là, à Perpignan (Quéré et Raufer, 2000).

Or, malgré le recensement des différentes données compulsées par le M.C.C, il est regrettable de constater que les recherches en matière de crime organisé, en France, restent embryonnaires. Sommier (1998, p.7) évoque même le fait que ce domaine, « privé de dignité scientifique, est laissé aux journalistes ainsi [...] qu'aux autorités judiciaires ». L'intérêt porté au crime organisé est soit médiatique, avec son cortège d'horreurs et d'absurdités, les médias s'appropriant la non moins célèbre devise du magazine Paris-Match : « le poids des mots, le choc des photos », soit limité. En conséquence, la France ne s'est pas conformée aux dispositions du « Programme d'action détaillé » de l'Union Européenne de lutte contre le crime organisé, adopté en avril 1997, prévoyant que :

« Les États membres de la commission devraient instituer (si un tel dispositif n'existait pas encore) ou identifier un système de collecte ou d'analyses de données propres à fournir une vue d'ensemble de la situation sur la criminalité organisée dans l'État membre ; et à assister les autorités de répression dans leur lutte. »

Elle ne s'est également pas soumise au questionnaire¹⁷, sur la situation de la criminalité organisée dans les États membres du Conseil de l'Europe, pour les années 1998 et 1999, et ne l'a complété qu'à moitié en 2000 et 2001, bien qu'il existe, dans le Sud de la France notamment, un milieu parasitaire brassant des milliards par an (Quéré et Raufer, 2000), fondé sur la mise en place de PME permettant d'infiltrer la sphère légale (Bianchini, 1995 ; Murciano, 2001).

De plus, constatant que des sciences telles que la criminologie et la sociologie ne se sont que très rarement consacrées à l'étude du « Milieu », j'ai décidé d'orienter mon étude sur les carrières de sujets se définissant comme des professionnels, ayant réussi leur vie (accumulation de capital financier et immobilier), et étant parvenus au sommet de la hiérarchie criminelle.

Pour ce faire, j'ai choisi Marseille parce qu'elle a souvent été décrite comme la ville de la pègre, du crime organisé, s'organisant ou du grand banditisme, qu'elle est ma ville natale et que je disposais d'un contact rendant l'exploration de ce champ possible.

¹⁷ Rapport sur la situation de la criminalité organisée dans les États membres du Conseil de l'Europe – 1998. Comité Européen pour les Problèmes Criminels. Comité d'experts sur les aspects de droit pénal et les aspects criminologiques de la criminalité organisée.